

Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Band: 16 (1954)
Heft: 2

Rubrik: Association vaudoise de propriétaires de tracteurs agricoles : transport de personnes sur tracteurs agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association vaudoise de propriétaires de tracteurs agricoles

Transport de personnes sur tracteurs agricoles.

(C.V.A.) Lors de la dernière session du Grand Conseil, le comité du groupe agricole avait pris contact avec les autorités cantonales responsables afin d'examiner la question de la présence d'une deuxième personne sur les tracteurs se rendant aux champs.

A la suite de l'entrevue qu'il eut avec cette délégation, M. le Lt-colonel Cornaz, commandant de la gendarmerie, a informé les membres du corps qu'ils ne devraient plus intervenir lors du transport d'une deuxième personne sur un tracteur agricole.

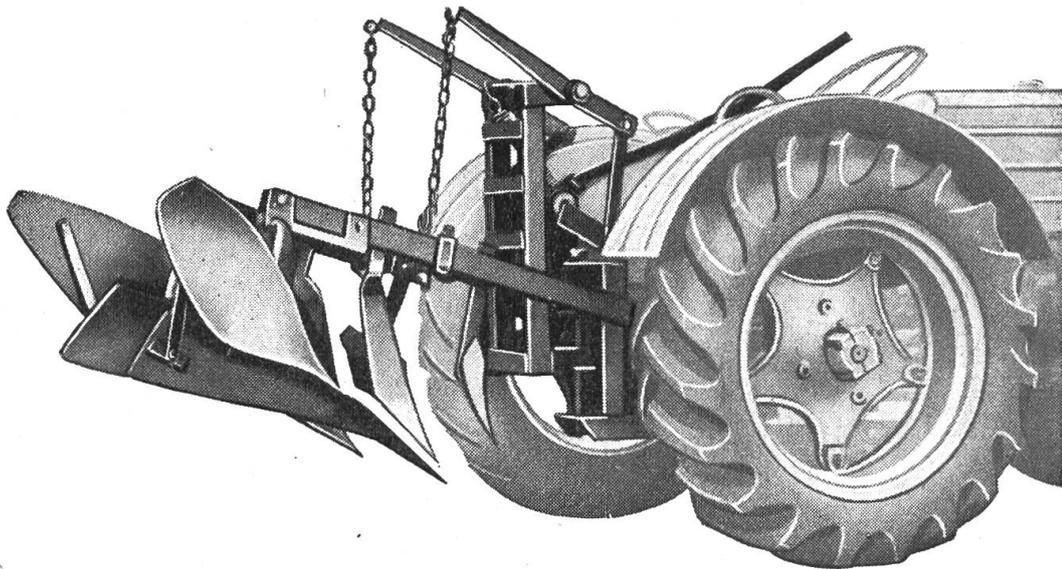
Cette décision, vient de nous préciser le commandant Cornaz, a été prise en tenant compte de la préparation actuelle d'un nouvel arrêté du Conseil d'Etat en la matière et qui contiendra toutes dispositions utiles au sujet de ce genre de transport. Il ne s'agit donc que d'une décision provisoire n'ayant aucun caractère définitif.

Il n'en demeure pas moins que si la gendarmerie tolère une personne supplémentaire sur la plate-forme de ce véhicule, à condition naturellement qu'elle soit aménagée à cet effet et qu'il s'agisse d'un court trajet, elle ne saurait admettre la présence de davantage de passagers. En ce domaine, souligne le commandant Cornaz que nous ne saurions qu'approuver, comme dans tout ce qui a trait à la circulation routière, la plus grande vigilance doit être strictement observée.

La décision de la gendarmerie vaudoise sera fort appréciée de nos agriculteurs propriétaires de tracteurs.

Tiré de « La Terre vaudoise ».

Charrues à tracteurs alternatives et reversibles „ALLAMAND“ pour toutes marques de tracteurs



Modèle spécial à goupille de cisaillement avec relevage mécanique à bras.

Prix spécialement avantageux.

L. ALLAMAND S. A., BALLENS (Vaud)

Fabrique de machines agricoles - Tracteurs